



Et si nous faisons un point sur les acquis de la recherche sur la flavescence dorée ? Partie 4/6

Les formations sur la flavescence dorée (FD) sont en cours dans les vignobles du Val de Loire. A l'heure où chacun se prépare à prospecter les vignes dès la fin août pour lutter contre cette jaunisse, nous vous proposons de faire un point sur les acquis des différents travaux de recherche menés dans le cadre du Plan National Dépérissement du Vignoble (PNDV). Ces acquis ne donnent pas de solution miracle contre ce fléau mais nous font avancer dans la compréhension et la gestion de la maladie épidémique et de son vecteur.

Des facteurs de risque d'infection identifiés à l'échelle parcellaire et paysagère

Les travaux menés dans le cadre du projet Co-Act 2 ont eu pour objectif d'identifier les facteurs de risques de contamination à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation et du paysage (corrélation entre l'état sanitaire et les caractéristiques de la parcelle et de l'environnement de la parcelle). A cette fin, des cartes de risque d'émergence, de propagation de la flavescence dorée ont été produites à partir des observations issues des prospections sur les vignobles bordelais, bourguignons et savoyards et grâce à un travail de modélisation pour prédire le statut de risque à l'échelle communale puis à l'échelle de la parcelle.

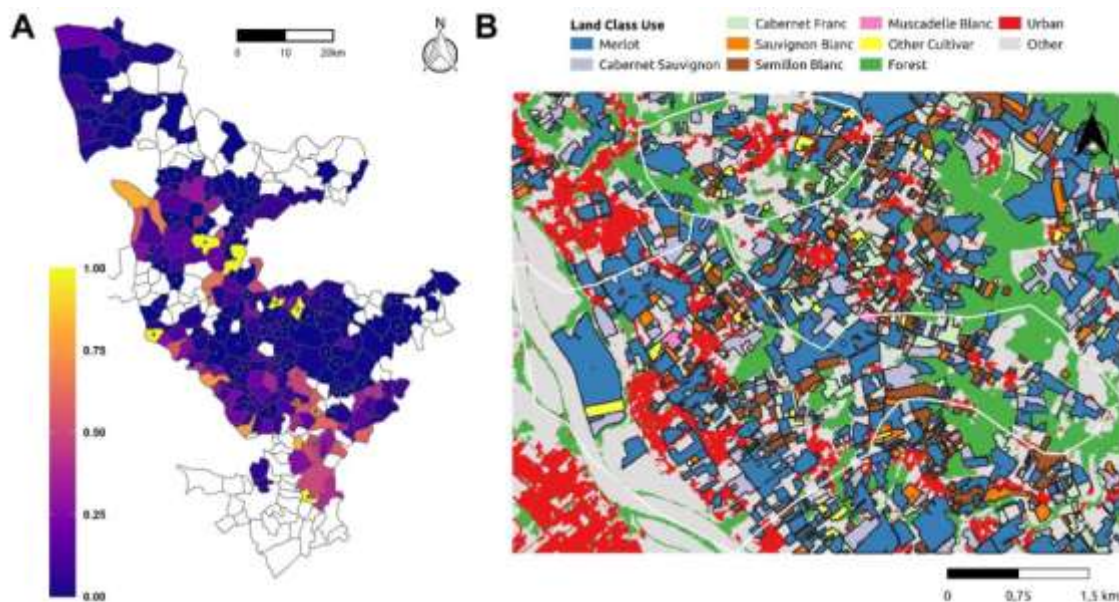
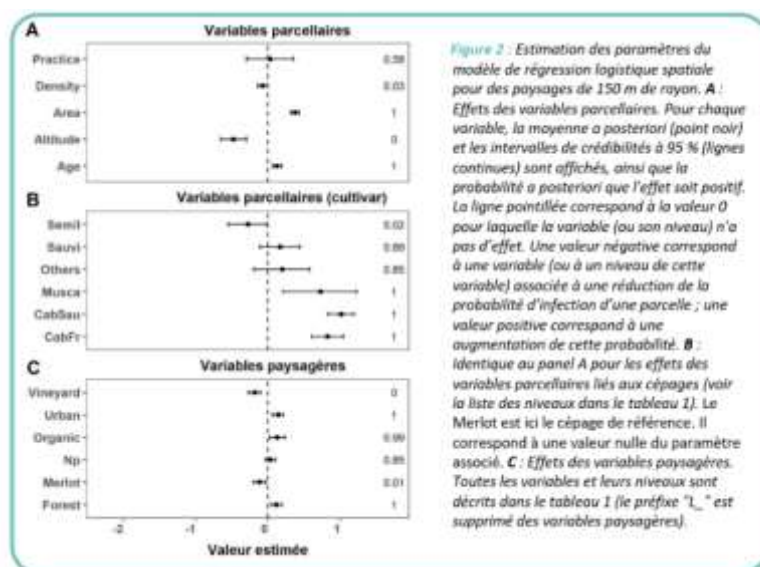


Figure 1 : Données de prospection de la Flavescence dorée (FD) à l'échelle régionale et paysagère. **A :** Carte de la zone d'étude dans le Bordelais. La carte montre les limites des 347 communes suivies par le GDON des Bordeaux. L'échelle de couleur indique la prévalence de détection de la FD dans les 239 communes prospectées de 2012 à 2016. Les communes non prospectées sont représentées en blanc et celles comptant moins de 10 parcelles prospectées signalées par un point. **B :** Carte extraite du SIG développé illustrant, sur quelques communes délimitées par une bordure blanche, les parcelles de vigne, classées selon leur cultivar (sept niveaux) ainsi que trois catégories d'occupation du sol (forêt, urbanisée, autre).



De ces travaux, il ressort que le contexte paysager est facteur de risque : la probabilité d'infection par la flavescence dorée augmente avec la proportion de forêt et de zone urbaine alors qu'elle diminue avec la proportion de vigne dans le paysage (sans doute à mettre en lien avec les pratiques de protection du vignoble). Mais ce facteur de risque n'est pas aussi important que les caractéristiques de la parcelle : âge, altitude, cépage sont les principaux facteurs affectant l'infection par la flavescence dorée. La probabilité d'infection est, par exemple, deux fois plus élevée sur une parcelle de cabernet franc que sur une parcelle de merlot. Notons, que l'altitude diminue le risque d'infection ! Les cartes ainsi réalisées permettent de discuter, d'orienter et d'optimiser la stratégie de lutte dans ces vignobles.



Ces travaux soulignent, par ailleurs, l'impact très fort de la période de prospection sur la probabilité de détection d'infection par la flavescence dorée. Chose attendue puisque les symptômes se renforcent à l'approche des vendanges, mais la force de cet impact plaide pour la réalisation d'un maximum de prospection en septembre.

Pour en savoir plus sur les projets cités :

- [Exploiter les données de prospection contre la flavescence dorée](#) (RISCA & Co-Act)

[Synthèse complète](#)

Charlotte Mandroux – Référente PNDV pour le Val de Loire
c.mandroux@vinsvaldeloire.fr